Tribunal administratif de la Polynésie française Bibliothèque

## **ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 23/10/2025**

Page: 1/1

Date: 13/10/2025

tenue par Monsieur GRABOY-GROBESCO, magistrat-désigné En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

## 15 heures 30

| 01)                | DOSSIER N° 2500497  | RAPPORTEUR:   | Monsieur Alexandre GRABOY-GROBESCO |
|--------------------|---|---------------|------------------------------------|
| Titre de l'affaire | Demande au juge des référés 1°) - d'enjoindre à la commune de Moorea-Maiao de différer la signature du marché de prestation intellectuelle pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage du PGA de Moorea-Maiao ; 2°) d'enjoindre à la commune de Moorea-Maiao de reprendre la procédure au stade de l'analyse des offres, en respectant les principes d'égalité et de transparence ; 3°) de mettre à la charge de la commune de Moorea-Maiao la somme de 350.000 XPF à lui verser au titre de l'article 407 du code de procédure civile de la Polynésie française. |               |                                    |
|                    | Nom des parties   | Représentant  | s des parties                      |
| Demandeur          | SOCIETE PACIFIC BLUE CONSULTING   | Maître LAMOUF | RETTE Mathieu                      |
| Défendeur          | COMMUNE DE MOOREA-MAIAO   | Le Maire      |                                    |
|                    | GROUPEMENT ETC - A'O CONSULTING - A VOS CARTES -<br>PÉP'ITES  | La mandataire |                                    |

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 13/10/2025 Le président du tribunal